

**ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3**

**1<sup>er</sup> décembre 2020**

Le Conseil d'administration se réunit en visioconférence

La présence de 12 membres étant constatée, le conseil peut valablement siéger. Monsieur l'Intendant assure le secrétariat de séance.

Monsieur le Principal rappelle l'ordre du jour :

- **Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Administration.**
- **Projets de sorties et voyages scolaires.**
- **Tarifs.**
- **Budget 2021.**
- **Etat prévisionnel des achats.**
- **Etat prévisionnel des marchés, contrats et conventions.**
- **Projet avenir et stages des 3<sup>ème</sup>.**
- **Conventions diverses.**
- **Questions diverses.**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **I. Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Administration.**

Adoption à l'unanimité.

A 18h30, un membre rejoint la réunion, la présence de 13 membres est constatée.

### **II. Projets de sorties et voyages scolaires.**

Compte tenu de la période particulière de confinement, déconfinement, respect du protocole sanitaire, fonctionnement particulier (1 salle- 1 classe) au moins jusqu'au 20 janvier 2021, nous ne pouvons vous présenter un tableau réaliste de sorties et de voyages pédagogiques.

Néanmoins, budgétairement, nous avons tenu compte de certaines demandes qui, peut-être, pourraient être menées à bien.

Pour information.

### **III. Tarifs 2020-2021.**

Rappel : les tarifs de restauration et d'hébergement sont fixés par la Région Hauts-de-France, proposés et soumis au vote par l'établissement.

Adoption à l'unanimité.

### **IV. Budget 2021.**

Rappels : Le budget primitif est un état prévisionnel des dépenses et de recettes pour une année civile (2021) en fonction d'une dotation globale financière (DGF) allouée par nos autorités de tutelle : Département pour le collège, Région pour le lycée.

La prévision budgétaire doit être prudente, sincère, équilibrée et tenir compte des postes « fléchés ».

Monsieur l'Intendant explique à l'aide de tableaux la proposition de répartition budgétaire 2021.

Compte tenu de l'effet Cité Scolaire, une partie importante de la DGF du Département est versée au lycée pour assurer le fonctionnement des deux entités.

Adoption à l'unanimité.

#### **V. Etat prévisionnel des achats.**

Document permettant au Chef d'établissement ordonnateur de pouvoir signer les bons de commande relatifs aux achats nécessaires pour le bon fonctionnement de l'établissement à partir du 1<sup>er</sup> euro dépensé.

Pour certains achats ou acquisitions plusieurs devis comparatifs afin de respecter les marchés à procédure. Autorisation de signer donnée au Chef d'établissement.

Adoption à l'unanimité.

#### **VI. Etat des marchés, contrats et conventions.**

Liste des contrats signés ou à renouveler pour la bonne marche de l'établissement (sécurité, entretien maintenance, viabilité, etc...)

Adoption à l'unanimité.

#### **VII. Stages et Parcours Avenir.**

« En raison du contexte sanitaire, les stages des classes de 3<sup>ème</sup> sont maintenus mais rendus facultatifs pour l'année 2020-2021. »

Compte tenu des épreuves de DNB communes à tous les candidats aux dates des 28 et 29 juin 2021, et sachant que le DNB comporte une épreuve orale « définitive » les 27 et 28 juin 2021, les stages que l'on rend obligatoires permettent aux élèves de 3<sup>ème</sup> d'avoir un thème « Parcours Avenir » à développer et à exposer oralement.

Pour ceux qui n'auraient pas pu trouver de stage, compte tenu des circonstances actuelles de déconfinement et de respect du protocole sanitaire, ils auront l'obligation d'être présents en cours selon l'emploi du temps de la classe : révision, remédiation, préparation de l'oral, etc...

Un stage déclenche obligatoirement l'édition et la signature d'une convention de stage signée par les parties.

#### **VIII. Conventions diverses.**

Aucune.

#### **IX. Questions diverses.**

- Projet éco-délégué qui sera dans le cadre des possibilités données par le protocole sanitaire réitéré cette année 2020-2021. Prévoir une réunion CVC pour les actions à mener dans ce cadre.

- Les parents peuvent avoir accès aux PV des différents conseils d'administration normalement sur place (classeur réservé à cet usage, site de l'établissement). L'affichage est impossible à l'extérieur du lycée. La mise en ligne sur le site internet de l'établissement est étudiée.

- Le ramassage des déchets aux abords de l'établissement relève des services de la municipalité de SAINT-QUENTIN. Notre entretien s'arrête aux grilles intérieures de notre établissement.

- Information sur la prévision d'effectifs 2021-2022.

- Dispositifs mis en œuvre pour lutter contre le harcèlement (cyber).

Intervention dans les classes de 6<sup>ème</sup> par Madame l'Assistante Sociale « Bien vivre ensemble », document distribué. Cette intervention concerne la citoyenneté en générale et s'appuie sur un guide donné aux élèves. Le harcèlement, en particulier sur les réseaux sociaux, est abordé dans cette intervention.

Rappel de la définition aux élèves et à leurs parents.

Compte tenu de la situation sanitaire du moment, pas d'intervention possible comme les autres années.

Cyber harcèlement : rappels de la police et de la direction via les parents pour la surveillance. Cela nous échappe.

- Statistiques de fréquentation de l'ENT. Présentation par M.GUILLERMO.

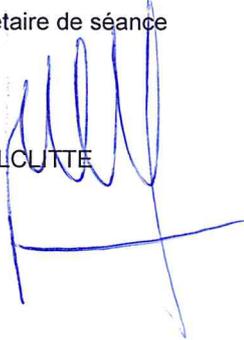
	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
ENT ELEVES	11303	10635	14495
ENT RESPONSABLES	2946	2369	3585
PRONOTE ELEVES	19753	23912	30841
PRONOTE RESPONSABLES	4562	5146	6571

Les responsables ont activé leur compte à 58%.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Secrétaire de séance

José DELCLITTE



Le Président de séance

Jacques TABARY

